



PROCÉDURE- ADHÉSION CLUB LOISIRS

Cette procédure vise à améliorer le service à la clientèle en accélérant le processus d'adhésion, tout en évitant que les clients ne soient tenus de venir à la garnison.

Cette procédure s'applique à tous les clubs qui sont reconnus par le département des loisirs communautaires de la garnison de Saint-Jean

1. Le membre doit compléter le formulaire d'adhésion du club de tir, qui se retrouve sur la [page web du club](#) du site [ConnexionFAC](#).
2. Documents requis. Le nouveau membre doit nous faire parvenir, avec le formulaire d'adhésion dûment complété, le formulaire de renonciation, une preuve d'identité numérisée indiquant qu'il est militaire, retraité militaire ou un employé MDN en plus d'une photo visage (seulement) en format JPG.
3. Soumission des documents. Le formulaire dûment complété doit être transmis au PSP en incluant la pièce d'identité et la photo à l'adresse suivante : marie-josee.bouchard2@forces.gc.ca
4. Les adhésions de membres associés doivent être approuvées par courriel par le président. L'adjointe administrative communique par courriel avec le président du club pour l'approbation des membres associés
5. Mode de paiement. Suite à la réception du formulaire, de la pièce d'identité et de la photo, après que l'adjointe administrative eu vérifié l'exactitude des informations, nous appelons le futur membre pour l'informer du traitement de sa requête et nous lui demandons de payer ses frais d'adhésion via carte de crédit en procédant par téléphone.
6. Mesures COVID. Le membre doit lire, accepter et s'engager à se conformer aux mesures d'atténuations contre la COVID-19 du CTRM. Un accusé de réception de la lecture et la compréhension du document [CTRM - Stratégie d'atténuation des risques COVID](#) doit être transmis par courriel DANS LE FORMAT PROSCRIT et à l'adresse courriel indiquée dans le document pour obtenir le statut de membre et l'accès au site.
7. Carte de membre. Pour terminer, nous transmettons, par courriel, la carte de membre au nouveau membre avec une lettre de bienvenue, en mettant en copie le président du club.
8. Points de contacts

Informations relatives à l'abonnement :

marie-josee.bouchard2@forces.gc.ca

Informations relatives au club de tir :

info.ctrm@gmail.com

19 novembre 2020